



Pour l'emploi, imposons une autre logique

Édito

Le monde est bouleversé par une pandémie qui révèle les conséquences désastreuses d'un système économique dans lequel les intérêts d'une minorité l'emportent sur la vie, la santé et l'emploi du plus grand nombre. En France, le gouvernement poursuit un pseudo-plan d'urgence aux mesures injustes socialement, inefficaces économiquement, insoutenables écologiquement et dangereuses du point de vue sanitaire.

La CGT combat ces régressions et propose un plan de rupture en capacité de créer des milliers d'emplois avec de meilleurs salaires et ainsi éradiquer la pauvreté, en particulier de la jeunesse. Nous agissons pour relocaliser des productions industrielles essentielles et faire respecter des critères sociaux et environnementaux, imposer la conditionnalité des aides publiques et la solidarité entre les entreprises donneuses d'ordre et les sous-traitants. C'est aussi en augmentant les salaires, en particulier ceux des premiers de corvées, exposés pendant la pandémie et qualifiés d'essentiels.

Dans tous les domaines, la nécessité de répondre aux besoins de la population saute aux yeux, après des années de suppressions d'emplois dans le privé comme dans le public. Sinon comment expliquer la saturation de l'hôpital, le sacrifice de la recherche et l'incapacité à produire et à distribuer des vaccins en nombre ?

Les résultats indécents des grandes entreprises, le versement des dividendes, l'enrichissement par l'épargne des plus riches exigent de les mettre immédiatement à contribution (impôt Covid sur les dividendes, taxe sur les Gafam, arrêt des exonérations sociales ou lutte contre la fraude fiscale...).

N'est-ce pas le minimum de la solidarité qu'on doit exiger alors qu'une grande partie des jeunes en formation ou à la recherche d'un premier emploi en sont réduits à demander des colis alimentaires ?

N'est-ce pas également le moment de mener la bataille de la réduction du temps de travail, pour travailler moins, mieux, toutes et tous ?

Nos propositions sont à débattre avec vous, et c'est pour cela qu'à la CGT, nous croyons en la force des idées pour élever le rapport de force, ainsi qu'en la force du collectif pour se défendre, agir ensemble et gagner.



100 MILLIARDS POUR L'EMPLOI, PAS POUR LE CAC 40

Emploi

La CGT milite pour mettre fin aux licenciements de masse et pour développer l'emploi en réponse à la crise.

Travail

La qualité du travail est une priorité pour la CGT. Travailler tous, moins et mieux et gagner l'augmentation des salaires, c'est possible !

Des droits nouveaux

La crise a montré l'impact néfaste de la précarisation du travail. La CGT défend une sécurisation des parcours professionnels et des droits nouveaux pour les salariés.

+ 175 milliards d'euros de fortune pour les milliardaires français de mars à décembre 2020

8 millions de bénéficiaires de l'aide alimentaire en 2020, soit une augmentation de 69 % par rapport à 2019

Emploi/

Stopper les licenciements

Au fil des jours, la crise économique, ses suppressions d'emplois et les drames sociaux qu'elles représentent prennent le pas sur la menace épidémiologique. Plus de 800 plans « sociaux » sont en cours. Des centaines de milliers d'emplois sont sur la sellette. Si certaines entreprises payent directement le choc de la crise sanitaire, d'autres en profitent pour poursuivre leurs projets de restructuration. Pourtant, le gouvernement continue de leur distribuer des milliards d'euros d'aides publiques sans exiger de contreparties. Certaines multinationales du CAC 40 continuent même de verser des dividendes aux actionnaires.

En attribuant les yeux fermés des milliards d'aides publiques, le gouvernement continue de s'enfermer dans ses choix idéologiques, incapable ou refusant d'imaginer d'autres solutions. Son action pour l'emploi relève essentiellement de la communication et n'offre concrètement aucune solution. Il est pourtant possible de **suspendre tous les plans de suppression d'emplois et de mettre fin aux mesures sociales régressives en conditionnant, par exemple, les aides publiques au maintien ou à la création d'emplois stables.**

Créer des emplois, c'est nécessaire !

La CGT, dans les entreprises privées comme dans les secteurs publics, fait le compte des besoins d'emplois réels à travers la tenue de bureaux d'embauche. Les syndicats relèvent par exemple le volume des heures

supplémentaires, le nombre de contrats précaires, les stagiaires, les postes vacants, les jours de repos refusés, décalés, placés sur le compte épargne temps, les temps partiels subis... Ce travail de recensement est un point d'appui pour exiger de travailler toutes et tous en travaillant mieux et moins.

Des emplois pour être protégé, soigné et vacciné

Depuis près d'un an, la nécessité de recruter près de 400 000 soignants à l'hôpital, dans les Ehpad et dans le secteur de l'aide à domicile saute aux yeux et rien n'est fait.

Dans le même temps, le géant pharmaceutique Sanofi, qui perçoit des millions d'euros d'aides publiques, supprime des emplois principalement dans la recherche, alors qu'il faut développer la production en France.

Après le scandale des masques, des tests, la suppression des lits en réanimation, la déprogrammation de patients atteints d'autres pathologies que le coronavirus, le gouvernement de la 6^e puissance mondiale démontre une fois de plus son incapacité à anticiper et prendre les décisions efficaces, particulièrement en matière de vaccination. En situation de crise sanitaire, ce ne peut être le marché qui prime !

C'est le sens de l'engagement de **la CGT dans la campagne « Right2cure » pour exiger que les vaccins soient un bien public de l'humanité**, que la propriété intellectuelle des labos soit levée, que la transparence soit totale en levant le secret des affaires et ainsi leur accès garanti et pour que le rythme de vaccination ne dépende plus des choix financiers de quelques grandes entreprises.

Des services publics partout, pour toutes et tous

Éducation, santé, énergie, transports, eau... à chaque instant les services publics rythment notre quotidien. Pourtant, si leur rôle est essentiel, comme nous avons pu le constater durant la pandémie, ils sont toujours considérés comme un coût par le gouvernement actuel, qui organise leur démantèlement. La situation de l'hôpital illustre les aber-

rations des choix de gestion qui perdurent encore aujourd'hui. Alors que ce dernier manque de personnel, de lits et de matériel, le gouvernement poursuit son objectif de réduction des coûts. Faire preuve de réalisme et surtout d'ambition pour sortir d'une crise sanitaire, économique, sociale et environnementale dans laquelle la pandé-

mie a plongé le monde c'est, au contraire, **donner les moyens aux services publics de jouer leur rôle**, de se développer et de se moderniser pour leur permettre de mieux répondre aux besoins d'aujourd'hui et aux défis de demain. C'est l'une des premières leçons à tirer de la crise sanitaire.

Les services publics ne doivent plus être considérés comme un « coût » à réduire absolument. Ils sont facteurs de réduction d'inégalités, utiles pour amortir les conséquences sociales

des crises. Ils sont les leviers essentiels du développement économique des territoires et sont garants de coopérations internationales équilibrées. C'est pour cela qu'ils ont besoin d'une politique et des moyens plus ambitieux.

L'argent ne manque pas. des milliards d'euros sont distribués aux grandes entreprises sans contreparties. Une partie doit être réorientée pour **financer les services publics afin notamment de recruter les centaines de milliers de**

personnels qui font défaut actuellement pour répondre à la crise.

Au moment où le nombre de chômeurs explose, la CGT s'engage partout dans le pays pour gagner des créations d'emploi. Aux quatre coins de l'hexagone, avec les hospitaliers, les cheminots, les postiers entre autres, elle organise des bureaux d'embauches invitant les chômeurs à déposer CV et lettres de motivation qu'elle défend auprès des directions.

Réindustrialisation pour une transition écologique

La crise sanitaire a révélé les limites des capacités industrielles et de recherche de notre pays ou encore notre dépendance quant à certaines productions apparues comme essentielles. Nous payons chèrement cette logique de délocalisation systématique – pour toujours plus de profits – vers des pays où les droits sociaux sont limités et les salaires sont faibles. Lorsqu'une entreprise ferme, ce sont des emplois, mais aussi des outils de recherche et de production, des savoir-faire qui disparaissent. Ces destructions sont insoutenables socialement, économiquement et désastreuses pour l'environnement.

Depuis de nombreuses années, la CGT et les salariés concernés contre ces choix alertent et élaborent des propositions alternatives répondant aux besoins des populations. C'est évidemment un enjeu de sauvegarde des emplois et de sites industriels mais c'est aussi une réponse aux enjeux environnementaux.

La CGT porte la volonté de produire mieux et durablement, notamment par des critères exigeants pour les marchés publics ainsi que le développement d'une politique de recherche et d'innovation portée à 3 % du PIB.

La CGT propose que ces projets alternatifs soient tous examinés et soutenus par le biais d'investissements financés dans le cadre plan « France relance » pour créer des emplois et relocaliser les activités stratégiques.

Une industrie durable, chiche !

Déjà de nombreux salariés, avec leurs syndicats, portent des projets industriels répondant aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux. À la papeterie de la Chapelle Darblay (76), les salariés sont mobilisés pour préserver la capacité de la France de recycler les vieux papiers issus des collectes de tri dans le cadre d'une économie circulaire. À Total Grandpuits (77), contre la fausse reconversion écologique qui détruirait des centaines d'emplois, les salariés se battent, avec la CGT et des organisations écologistes, pour un projet alternatif de transformation progressive du site en unité de production d'hydrogène. Chez Luxfer (63), ils bataillent pour la relocalisation de production de bouteilles à oxygène et plus généralement pour le développement d'une filière industrielle du médical.

36 milliards d'euros

de dividendes versés entre mars et décembre 2020 en France

0,99 %

d'augmentation du Smic en janvier 2021, soit 0,5 centimes par jour

Travail/



Le télétravail doit être encadré

Avec la crise sanitaire, du jour au lendemain, quelque 5 millions de salariés ont dû exercer leurs métiers à la maison, sans y être préparés et sans encadrement pour la très grande majorité.

Le télétravail ne doit pas être laissé à la main des employeurs qui parfois s'en servent pour réorganiser des secteurs en vue d'accroître la productivité, réduire les coûts immobiliers et maximiser les gains financiers. Aussi, il convient d'éviter que le télétravail conduise à une dégradation des conditions de travail.

De nombreux salariés confrontés à cette réalité s'en inquiètent. Ces préoccupations sont relayées dans les entreprises et dans les administrations par les syndicats, comme à Thalès ou à la Banque de France, qui se battent pour négocier des accords protecteurs répondant aux aspirations et aux attentes des salariés. Ils se battent pour **obtenir un cadre applicable pour tous avec des droits qui permettent de préserver la santé des salariés**, de rendre effectif un « droit à la déconnexion » et la prise en charge par les entreprises des équipements nécessaires, en fixant la nature et le niveau des frais professionnels en télétravail.

Augmenter les salaires c'est utile et nécessaire

Au plus fort de la crise, le président de la République annonçait vouloir reconnaître le travail de ceux grâce à qui le pays avait résisté. Depuis, la très grande majorité de ces travailleurs n'ont toujours rien vu venir. Le refus de revalorisation du Smic au-delà des 0,99 % automatique au 1^{er} janvier dernier est un nouvel affront pour ces salariés. Cette décision est intolérable quand une majorité de travailleurs peine à boucler ses fins de mois. La crise a amplifié le problème, notamment avec le recours massif au chômage partiel.

Le choix de s'opposer aux revalorisations salariales pour favoriser l'emploi n'a jamais porté ses fruits. Sachant que 55 % de la richesse produite dans notre pays dépend directement de la capacité des ménages à consommer, les hausses de salaires sont une évidence

économique! De nombreux pays ont opté pour cette option. Le salaire minimum a augmenté de 5 % en Espagne, 16,8 % en Pologne, 7 % en Nouvelle-Zélande ou encore de 6 % au Royaume-Uni.

C'est dans ce sens que la CGT propose d'élever le Smic à 1800 € brut et de revaloriser l'ensemble des salaires. Cela passe aussi par des mesures contraignantes pour gagner l'égalité salariale entre les femmes et les hommes avec notamment la revalorisation salariale pour les métiers à prédominance féminine, le maintien des rémunérations à 100 % malgré le chômage partiel, une augmentation de 10 % pour les fonctionnaires, dont le salaire est gelé depuis dix ans...

Pour financer ses propositions et ne pas avoir à payer leur « dette Corona », il est nécessaire de mettre à contribution ceux qui s'enrichissent sur le dos des travailleurs en créant un impôt Covid sur les dividendes et une taxe sur les Gafam, et en mettant fin aux exonérations de cotisations sociales et à la fraude fiscale.

Réduire le temps de travail, c'est le moment !

Passer aux 32 heures sans perte de salaire et sans accroissement de la charge de travail, c'est possible! Contrairement à ce qu'affirment le patronat et les partisans du « travailler plus pour gagner plus », ce n'est en rien nuisible à l'activité économique et au pouvoir d'achat. C'est même tout l'inverse! Nous en avons même les moyens avec une productivité horaire du travail supérieure à 20 % de la moyenne européenne. Baisser le temps de travail, c'est bon pour la santé mais aussi pour l'emploi. Le temps personnel libéré suscite des besoins nouveaux... qui sont facteurs de création d'emplois notamment dans les secteurs de la culture, les loisirs, le tourisme... Jamais autant d'emplois n'ont été créés que pendant la mise en place des 35 heures. Concrètement, la loi a permis de créer 3,5 fois plus d'emplois pour un coût près de 2 fois moins important que les cadeaux au patronat! Réduire le temps de travail, c'est aussi bon pour la planète. En 2019, en expérimentant la semaine des 4 jours, Microsoft Japon a diminué de fait la consommation énergétique et augmenté la productivité.

Si la baisse du temps de travail peut paraître à contre-courant, **cette solution répond au souhait d'améliorer la qualité de vie des travailleurs. C'est pourquoi la CGT a lancé une campagne pour la réduction du temps du travail et le passage aux 32 heures**, et s'engage à porter le débat avec les salariés.

Les 32 heures, ça existe !

En janvier 2021, un accord, signé par la CGT, a acté le passage aux 32 heures sans perte de salaire au sein de l'entreprise de vente en ligne LDLC. L'entreprise francilienne de recyclage Yprema, passée aux 35 heures et à la semaine de 4 jours avec maintien de salaire en 1997, envisage aujourd'hui de passer à 32 voire 30 heures, toujours dans l'objectif d'améliorer l'efficacité du travail.

Gagner des augmentations de salaire, c'est possible !

Dans les entreprises où les salariés se mobilisent pour exiger la reconnaissance de leurs savoir-faire et leurs qualifications, ils obtiennent des augmentations de salaires. C'est le cas pour ceux de l'entreprise de logistique STEF dans le Tarn-et-Garonne qui alimente en produits frais la grande distribution, ou chez Arcelor-Mittal (où ils ont même gagné des embauches). Alors que la crise a amplifié les inégalités et a fait sombrer des milliers de Français dans la pauvreté, ces victoires sont des points d'appui pour gagner des revalorisations salariales.

+ 50 % : évolution de la pauvreté des moins de 30 ans depuis 2002

38 % des 12-24 ans en contrat précaire ou sans contrat

Des droits pour sortir de la crise/

L'urgence sociale: lutter contre la pauvreté

La crise touche aujourd'hui particulièrement les travailleurs précaires, les femmes isolées et les jeunes. Selon les prévisions, un million de personnes pourraient basculer dans la pauvreté. Le recours à l'aide alimentaire explose, tout comme le nombre d'allocataires du RSA. 4 millions de personnes sont en situation de mal-logement et la crise sanitaire a mis en difficulté 1,2 million de personnes pour payer leurs loyers.

Malgré la situation sociale désastreuse, le gouvernement a choisi de ne consacrer qu'à peine 1 % du plan de relance à la lutte contre la pauvreté.

Pour sortir de l'impasse, **notre organisation défend l'idée d'une automaticité des prestations, avec l'attribution d'un revenu d'insertion équivalent à 80 % du Smic dès la recherche du premier emploi.** Cela permettrait aux jeunes qui n'ont pas d'emploi de sortir de la précarité, d'éviter les « petits boulots » et de se consacrer à leurs études ou à la recherche d'un emploi stable. Pour répondre aux questions de logement, la CGT se bat pour le retrait de la réforme des APL, pour la mise en œuvre de la loi de réquisition des logements vides, l'arrêt des expulsions locatives sans relogement et la construction d'au moins 500 000 logements sociaux par an. Enfin, pour que travailleurs précaires ne soient pas privés d'accès à la sécurité sociale, à l'assurance chômage, à la formation professionnelle... la CGT revendique pour toutes et tous le maintien des droits sociaux et des mesures spécifiques pour les primo-accédants.

La CGT organise la solidarité avec la jeunesse

Avec son syndicat des étudiants salariés, l'union départementale du Doubs a organisé une collecte pour aider des étudiants en difficulté financière en leur distribuant des colis contenant des produits alimentaires, d'hygiène, des masques... L'occasion aussi d'informer les étudiants sur les aides existantes, en particulier les étudiants étrangers, dont beaucoup ne connaissent pas leurs droits. Depuis, dans d'autres départements, en Normandie ou en Provence-Alpes-Côte-d'Azur, **la CGT se mobilise pour répondre à l'urgence sociale des jeunes en formation ou à la recherche d'un emploi.** Beaucoup sont en très grande difficulté, à l'image des 40 000 apprentis aujourd'hui sans contrat et sans revenu.

Sécuriser les travailleurs tout au long de leurs parcours professionnels

Si en Europe les mesures de chômage partiel ont pu amortir la vague de chômage redoutée depuis le début de la crise sanitaire, les prédictions pour cette année sont catastrophiques. Les licenciements supplémentaires pourraient atteindre 350 000 en 2021. Certaines entreprises ont engrangé, y compris pendant la crise, profits et aides d'État, versé des dividendes à leurs actionnaires et s'apprêtent aujourd'hui à procéder à des licenciements boursiers. Afin de préserver les emplois et d'orienter les outils de productions vers une nécessaire transition écologique, **la CGT propose l'évaluation et le conditionnement des aides publiques à des critères sociaux et environnementaux.** La formation professionnelle doit devenir un outil central pour répondre aux futurs besoins de la population en matière d'industrie et de services publics.

Par ailleurs, **la CGT exige l'annulation de la réforme unanimement contestée de l'assurance chômage**, qui vise uniquement à réduire les droits des salariés privés d'emploi, notamment des plus précaires, qui alternent

emplois et chômage. Des moyens supplémentaires doivent au contraire permettre de renfoncer les missions des agents de Pôle emploi pour l'accompagnement des demandeurs.

Les travailleurs ne doivent plus subir la précarité, la flexibilité ou les crises sociales dont ils ne sont pas responsables. C'est dans ce sens que **la CGT propose** de rompre avec les notions de perte d'emploi au profit de **la création d'un nouveau statut du travail salarié et de sa sécurité sociale professionnelle**, fondé sur la continuité du contrat de travail quelle que soit la situation du salarié: actif, en recherche d'emploi, en formation. La CGT vise ainsi la disparition pure et simple des licenciements ainsi que du chômage tel qu'il est aujourd'hui conçu et organisé par le patronat. Dans ce contexte de destruction d'emplois, les salariés doivent disposer de véritables droits pour que les mobilités professionnelles soient à leur initiative et leur ouvrent de véritables libertés d'action, permettant une transférabilité de leurs droits, de leur contrat, de leur salaire et de leurs qualifications.

Des droits pour les nouveaux travailleurs

Les créations de syndicats CGT de coursiers à vélo se sont multipliées. Notre objectif est de doter ces travailleurs de droits et de garanties collectives fortes issues du Code du travail. Dans la plupart des pays, les juridictions reconnaissent que les livreurs sont dans une situation de salariat.

Avec ses syndicats, **la CGT se bat pour que le gouvernement discute enfin du statut des livreurs à vélo.** Au quotidien, elle agit pour **améliorer les conditions de travail des livreurs à vélo, les accompagne pour des requalifications, les aide à construire des modèles alternatifs aux plateformes.**

Vous ne voulez pas en rester là! Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus forts.
Bulletin de contact et de syndicalisation

Nom	Prénom
Adresse	
Code postal	Ville
Téléphone	Courriel
Âge	profession
Entreprise (nom et adresse)	

Bulletin à renvoyer à La CGT, espace Vie syndicale, case 5-1, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex, téléphone : 01 55 82 81 94, fax : 01 48 51 51 80, courriel : orga@cgt.fr. Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur www.cgt.fr

La CGT recueille ici vos données personnelles pour le traitement de votre adhésion. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation et de portabilité en contactant notre délégué à la protection des données à l'adresse suivante: dpo@cgt.fr.

